



FICHE TECHNIQUE

11. SOLVANTS

► Solvant Universel D-10

1063 / Version 3 / 04-03-2025



DESCRIPTION

Diluant adapté à la plupart des peintures au solvant. Il est formé d'un mélange équilibré de solvants afin d'obtenir une évaporation uniforme.

PROPRIÉTÉS

- Bon nivellement.

USAGES

Spécialement indiqué pour toutes les peintures qui conseillent son utilisation comme régulateur de viscosité, permettant la dilution de ces dernières pour une application correcte au pinceau, au rouleau ou au pistolet, ainsi que pour le nettoyage de tous les outils.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type	Évaporation type rapide.
Aspect	Liquide transparent.
Densité à 20 °C (Kg/L)	0.86 ± 0.05.
Composants Organiques Volatiles (COV)	Teneur maximum du produit 0,00 g/l.

MODE D'EMPLOI

- Procéder selon le type de peinture employé.

PRÉPARATION DU SUPPORT

SURFACES NON PEINTES:

Supports neufs sans peinture:

- Procéder selon le type de peinture employé.

SURFACES DÉJÀ PEINTES EN BON ÉTAT:

Support déjà peint en mauvais état:

- Procéder selon le type de peinture employé.

SURFACES DÉJÀ PEINTES EN MAUVAIS ÉTAT:

Support déjà peint en mauvais état:

- Procéder selon le type de peinture employé.

SÉCURITÉ

Consulter la fiche des données de sécurité en vigueur pour une manipulation en sécurité (Paragraphe 8.2). Ne convient pas aux enfants. Tenir hors de la portée des enfants. Ne pas mordre les surfaces peintes.

ÉLIMINATION

Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter, autant que possible, de produire des déchets. Analyser de possibles méthodes de revalorisation ou de recyclage selon la législation locale et nationale en vigueur. Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter, autant que possible, de produire des déchets. Analyser d'éventuelles méthodes de revalorisation ou de recyclage. Ne pas déverser dans des cours d'eau ou dans l'environnement. Éliminer dans un site de collecte de déchets autorisé ou à travers un gestionnaire de déchets autorisé. Traiter, entreposer et éliminer les déchets conformément aux législations locales-nationales en vigueur.



► Solvant Universel D-10

1063 / Version 3 / 04-03-2025

STOCKAGE

Consulter les conditions d'entreposage indiquées dans le paragraphe 7.2 de la fiche des données de sécurité en vigueur. Conserver les récipients à l'abri des températures extrêmes, de l'exposition directe au soleil et des gelées. Durée de conservation maximale recommandée : 24 mois à compter depuis la fabrication dans son emballage d'origine parfaitement fermé, à couvert et à des températures comprises entre 5 et 35 °C.

NOTE TEXTE LÉGAL

Cette information, et en particulier, les conseils en relation avec l'application et l'utilisation finale du produit, sont réélisées de bonne foi, elles sont basées sur une connaissance actuelle et l'expérience de Pinturas Isaval des produits quand ils ont été stockés, manipulés et appliqués dans de situations normales, respectant la vie utile du produit et les recommandations de Pinturas Isaval. Dans la pratique, les possibles matériaux différents, les supports et les conditions réelles sur le lieu d'application qui sont inconnues du fabricant, provoquent que nous ne pouvons pas garantir l'exactitude de résultat du produit, ni d'aucune autre recommandation écrite, ni de conseil proposé, ni d'aucune garantie de commercialisation ou d'adéquation du produit à des fins particulières, ni aucune obligation d'aspect légal qui pourrait en découler. Pinturas Isaval se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits. Les droits de propriété des tiers doivent être respectés. Toutes les commandes sont acceptées selon les termes de nos Conditions Générales de Vente et de Fourniture actuelles. Les utilisateurs doivent connaître et utiliser la version la plus récente et mise à jour des fiches produits locales, dont une copie sera envoyée à celui qui les demande, ou peut également être obtenue sur la page www.isaval.es. Toutes les données de cette fiche sont basées sur des essais en laboratoire réalisés à 20°C et à une pression de 1 atm. Les mesures effectuées « in situ » peuvent varier en raison de circonstances indépendantes de notre volonté, telles que des changements dans les conditions environnementales de pression et de température.